LES SUITES DE VOTRE INTERVENTION

De retour à votre domicile, **vous devez avoir** les médicaments anti-douleur prescrits lors de la consultation d'anesthésie.

EN CAS DE PROBLÈME OU POUR TOUTE QUESTION

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de l'unité, via les numéros de téléphone inscrits sur les documents remis lors de votre sortie.

LE LENDEMAIN DE VOTRE INTERVENTION

Un suivi est assuré par l'UACA le lendemain de votre intervention ou jusqu'à 3 jours après votre sortie, soit via **l'application My CHU Rennes**, soit par **SMS** ou par **téléphone**.

DÉROULEMENT DE VOTRE JOURNÉE D'INTERVENTION

- **VOTRE ACCUEIL DANS L'UNITÉ** — Explication du déroulement de la journée
- **PRÉPARATION POUR VOTRE INTERVENTION** — Installation en chambre; Habillage; Attente en salle pré-opératoire
- **VOTRE INTERVENTION AU BLOC OPÉRATOIRE**
- **RETOUR EN CHAMBRE ET COLLATION** — Repos; Surveillance médicale; Collation
- **VALIDATION DE SORTIE CHIRURGICALE** — Entretien avec le chirurgien ou l'infirmière
- **ORGANISATION DE VOTRE SORTIE** — Remise des documents de sortie

UNITÉ D'ANESTHÉSIE ET DE CHIRURGIE AMBULATOIRE • UACA

HÔPITAL PONTCHAILLOU
BLOC HÔPITAL • 9E ÉTAGE
2 rue Henri Le Guilloux • 35033 Rennes cedex 9
Tél. 02 99 28 97 33 • Fax. 02 99 28 97 34 • Courriel : secretariatuacanord@chu-rennes.fr

HÔPITAL SUD
REZ-DE-CHAUSSÉE
16, Boulevard de Bulgarie • 35203 Rennes cedex 2
Tél. 02 99 26 58 77 • Fax. 02 99 26 58 76 • Courriel : secretariat.uaca.sud@chu-rennes.fr

www.chu-rennes.fr •

© Dr. Corn studio graphique CHU Rennes - 4634-22 - 8359 - Septembre 2022 - Impression Chat Noir

CHU Rennes

MON PASSEPORT AMBULATOIRE

VOUS ALLEZ BÉNÉFICIER PROCHAINEMENT D'UN GESTE EN AMBULATOIRE AU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

La chirurgie ambulatoire désigne la réalisation d'actes sur des patients regagnant leur domicile le jour même. L'organisation de l'hospitalisation ambulatoire est donc centrée sur le patient avec un objectif : optimiser sa durée de séjour au strict temps utile afin d'améliorer son confort et la qualité de son accueil.

Votre passeport ambulatoire contient les documents nécessaires à chaque étape administrative et médicale de votre prise en charge.

C'est pourquoi, il faut **le conserver et le présenter** avec les documents complétés **à chaque rendez-vous.**

Étiquette patient

Nom du chirurgien : .....

Consultation d'anesthésie prévue le :..... à .....

EN CAS D'EMPÊCHEMENT

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter le jour de l'intervention, vous devez prévenir par téléphone ou courriel, **au plus vite**, le secrétariat de l'**unité d'anesthésie et de chirurgie ambulatoire (UACA)** dont vous dépendez (coordonnées au dos de votre passeport).

CHU DE RENNES

LA PRÉPARATION DE VOTRE INTERVENTION

LORS DE VOTRE CONSULTATION DE CHIRURGIE

Lors de cette consultation, le chirurgien peut vous prescrire des dispositifs médicaux type attelles, bas de contention... **Commandez-les rapidement** et **essayez-les** : ils sont nécessaires pour votre hospitalisation.

AVANT VOTRE CONSULTATION D'ANESTHÉSIE, MUNISSEZ-VOUS

- De vos **dernières ordonnances** de traitement personnel.
- De vos **dernières analyses** de sang et carte de groupe sanguin.
- De vos éventuels **comptes-rendus** radiologiques et cardiologiques.

LORS DE VOTRE CONSULTATION D'ANESTHÉSIE

Une ordonnance de médicaments anti-douleur vous est remise lors de ce rendez-vous (demandez-la si besoin). Récupérez vos médicaments à la pharmacie **avant votre hospitalisation**.

LA VEILLE DE VOTRE INTERVENTION

POUR UNE BONNE ORGANISATION DE VOTRE PRISE EN CHARGE

La veille de votre venue, vous recevez un SMS ou une notification via l'application My CHU Rennes, pour préciser l'horaire de votre convocation.

Votre arrivée prévue le :
..... à .....

Voici les rappels qui vous sont faits :

- ❒ Signaler tout changement dans votre état de santé.
- ❒ Rester **à jeun 6 h** avant votre arrivée dans l'UACA.
- ❒ **Ne pas boire 2 h** avant votre arrivée dans l'UACA.
- ❒ Prendre une **douche le matin** de l'intervention avec un savon neutre neuf.
- ❒ Venir sans maquillage, enlever le vernis à ongles.
- ❒ Ôter vos lentilles, bijoux, piercings.
- ❒ Ne pas apporter d'objet de valeur.
- ❒ Apporter vos **derniers résultats** de laboratoire et radiologiques.
- ❒ Apporter votre **ordonnance** de traitement habituel.
- ❒ **Apporter l'autorisation d'opérer** pour les mineurs, **les 2 signatures** parent 1 et parent 2 **sont obligatoires** (**aucune prise en charge chirurgicale sans ce document**).
- ❒ Prévoir un **accompagnant pour le retour** et la **1e nuit** (prévoir 2 accompagnants en voiture pour le retour des enfants de moins de 6 ans).
- ❒ **Apporter les dispositifs prescrits** (par exemple : béquilles, attelles, bas à contention, manchons, stérilet, etc.).
- ❒ Apporter la feuille de **consentement éclairé** renseignée.
- ❒ **Désigner** une personne de confiance.
- ❒ Selon votre chirurgie une **application de suivi gratuite** vous est proposée ; **téléchargez-la** sur votre mobile, c'est une réelle aide au parcours de soin.

LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION

VOTRE ACCUEIL DANS L'UNITÉ

Vous êtes accueilli(e) dans le service de chirurgie ambulatoire **sans passer par le bureau des admissions**. Dès votre arrivée, toute l'équipe médico-soignante est à votre disposition pour vous informer sur le **déroulement précis** de votre intervention.

PRÉPARATION POUR VOTRE INTERVENTION

Vous êtes **installé(e) en chambre**, dans un lit ou un fauteuil, selon le type de votre intervention.
Le personnel soignant vérifie votre tension et votre température et vous pose un bracelet d'identification.
Une tenue spécifique pour la chirurgie vous est donnée.

VOTRE INTERVENTION AU BLOC OPÉRATOIRE

Vous vous rendez au bloc opératoire pour votre intervention, à pied, en fauteuil ou en brancard, selon votre chirurgie et dans une tenue respectueuse de votre dignité.

RETOUR EN CHAMBRE ET COLLATION

De retour dans votre chambre, une collation peut vous être proposée, s'il n'y a pas de contre-indication médicale.

VALIDATION DE SORTIE CHIRURGICALE

Le chirurgien, dans la plupart des cas, vient vous voir dans votre chambre pour **valider la décision de sortie**.

ORGANISATION DE VOTRE SORTIE

Votre sortie s'effectue, **après validation médicale** du chirurgien. Vous quittez l'unité avec les **recommandations à suivre** à votre domicile ainsi que les numéros utiles de l'établissement.
La personne qui vous accompagne **doit être présente** pour votre sortie.

DOCUMENTS RELATIFS À VOTRE SORTIE

- ❒ Lettre pour votre médecin traitant.
- ❒ Compte-rendu opératoire.
- ❒ Ordonnance de soins et/ou de médicaments.
- ❒ Consignes post-opératoires.
- ❒ Rendez-vous post-opératoire avec le chirurgien.
- ❒ Arrêt de travail.
- ❒ Certificat d'accident de travail.
- ❒ Certificat descriptif des lésions si vous avez été victime d'un accident.
- ❒ Dispense d'activité scolaire ou sportive.
- ❒ Certificat de présence parentale ou de l'accompagnant.